



### ***Que sont les Directives Anticipées ?***

C'est la volonté écrite d'une personne majeure relative à sa fin de vie.

Elles :

☛ s'appliquent pour le cas où la personne serait hors d'état d'exprimer sa volonté.

☛ portent sur les conditions de poursuite, de limitation, d'arrêt, ou du refus de traitement ou d'actes médicaux.

☛ sont révisables et révocables à tout moment.

☛ n'ont pas de limite de temps.

☛ s'imposent au médecin, sauf :

\* en cas d'urgence vitale.

\* si elles apparaissent inappropriées ou non conformes à la situation médicale du patient. Dans ce cas, nécessité pour le médecin de mettre en œuvre une procédure collégiale, et d'informer la personne de confiance, ou à défaut, la famille ou les proches de la décision de refus d'appliquer les Directives Anticipées du patient.

### ***Qu'est que la personne de confiance ?***

Personne désignée par le patient majeur, en qui il a toute confiance (parent, proche, médecin traitant,...).

La personne de confiance rend compte de la volonté de la personne.

Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage.

Son rôle :

☛ L'accompagner dans ses démarches et assister à ses entretiens médicaux, si le patient le souhaite.

☛ Le représenter quand il n'est plus apte à exprimer sa volonté. Son avis reste consultatif.

La désignation doit être faite par écrit et cosignée par la personne de confiance.

Article L. 1111.6 du code de la santé publique

Le médecin traitant informe ses patients de la possibilité et des conditions de rédaction des directives anticipées et du choix de la personne de confiance

## Valeurs communes

Partenariat

Pluridisciplinarité

Coordination

Interdisciplinarité

Respect

Qualité et continuité des soins

Éthique

Accompagnement

Expertise

Écoute et soutien

Projet de vie

Non substitution aux professionnels



SOINS PALLIATIFS

ET ACCOMPAGNEMENT

INTERDISCIPLINAIRE

DANS LE SAUMUROIS

« Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.

L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et existentielle.

Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et ses proches, à domicile ou en institution ».

Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs - SFAP

## Le REseau Saumurois de Soins Palliatifs (RESSP)

- Pour le patient et son entourage : l'Equipe d'Appui.

### Missions

- ◆ Permettre au patient de choisir son lieu et ses conditions de vie en tenant compte de son entourage.
- ◆ Coordonner le retour et le maintien à domicile.
- ◆ Assurer une continuité de la prise en charge médicale, psycho-sociale, matérielle et financière.
- ◆ Créer des liens ville-hôpital.
- ◆ Informer et soutenir les droits des patients.

### ➤ Pour les professionnels : l'Equipe Mobile de Soins palliatifs (EMSP).

### Missions

- ◆ Accompagner des équipes de soins confrontées à des décisions complexes et délicates d'un point de vue éthique, sans se substituer à elles.
- ◆ Informer sur les droits des patients en soins palliatifs.
- ◆ Apporter des conseils thérapeutiques pour la prise en charge de la douleur et des autres symptômes.
- ◆ Diffuser et former à la culture des Soins Palliatifs.
- ◆ Participer à l'information grand public
- ◆ Faciliter le développement de la démarche palliative.
- ◆ Contribuer à la recherche clinique dans le domaine des soins palliatifs.

## REseau Saumurois de Soins Palliatifs (RESSP)

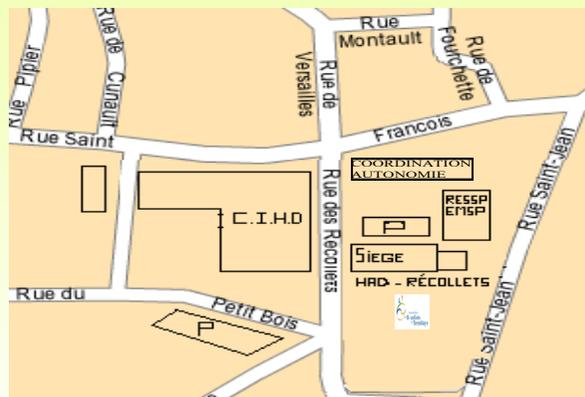
1, rue des Récollets  
49700 Doué-la-Fontaine



02 41 83 46 49  02 41 83 22 99

e-mail : [accueil.sp@ssr-recollets.fr](mailto:accueil.sp@ssr-recollets.fr)

[www.asso-lesrecollets.fr](http://www.asso-lesrecollets.fr)



### Fonctionnement :

- ◆ Accueil téléphonique
- ◆ Evaluation multidimensionnelle et élaboration d'un plan personnalisé de santé.
- ◆ Coordination des différents intervenants en interdisciplinarité pour optimiser la fluidité des parcours/Recherche de solutions de répit pour prévenir l'épuisement de l'entourage.
- ◆ Accompagnement social des personnes malades et de leur entourage et aide aux démarches administratives.
- ◆ Mise en place de soutien psychologique.
- ◆ Action de formation, de compagnonnage, de temps de réflexion éthique, d'analyse de la pratique et temps de parole.
- ◆ Organisation de journées et soirées thématiques de sensibilisation, de formation et d'enseignement.

### Lieux

Le RESSP intervient en structures hospitalières et médico-sociales conventionnées, à domicile et dans ses locaux.

### Équipe pluridisciplinaire :

Un médecin : **Dr Jean-Yves CESBRON**

Un cadre infirmier : **Joëlle CASSIN**

Deux infirmières coordinatrices :  
**Anne-Claire BOUSSY — Dorothee DUQUESNOY**

Deux psychologues :  
**Hanna COHEN — Céline FOULETIER**

Une assistante sociale : **Marie-Laure LEMOR**

Une secrétaire : **Myriam HERAULT**

Toute personne et tout professionnel peut interpeller L'Equipe d'Appui et l'Equipe Mobile de soins Palliatifs par mail, par téléphone, ....